

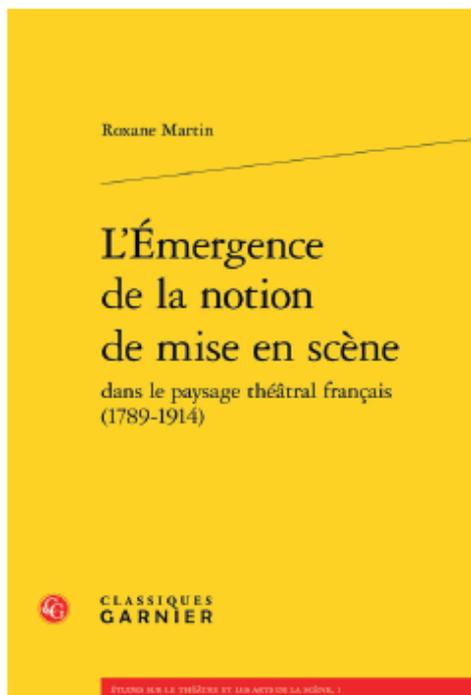
N° 1 :

Roxane Martin

L'Émergence de la notion de mise en scène dans le paysage théâtral français (1789-1914)



CLASSIQUES
GARNIER



Cet ouvrage porte un éclairage sur le sens et les différentes expressions d'un art de la mise en scène dont l'historiographie actuelle situe la « naissance » avec l'ouverture du Théâtre-Libre d'André Antoine en 1887. Le terme « mise en scène » intègre pourtant le vocabulaire dramatique aux lendemains de la Révolution de 1789. Le « metteur en scène », occurrence déjà repérable dans le discours critique sous le Premier Empire, pénètre le personnel dramatique des théâtres dans les années 1820. En s'appuyant sur des sources à la fois littéraires, politiques et juridiques, l'auteur identifie les enjeux qui se greffent autour d'une notion qui, régulièrement convoquée, permet d'interroger la place du théâtre dans la société en le gratifiant d'un rôle social, politique et pédagogique.

N° 1, 257 p., 15 x 22 cm

Broché, ISBN 978-2-8124-2114-3, 32 €

Relié, ISBN 978-2-8124-2115-0, 57 €

Spécialiste du théâtre français du XIX^e siècle, Roxane Martin est maître de conférences HDR à l'Université Nice Sophia Antipolis. Elle est l'auteur, notamment, de *La Féerie romantique sur les scènes parisiennes, 1791-1864* (Champion, 2007 ; ouvrage récompensé par l'Académie française), et dirige l'édition critique des *Mélo-drames* de Pixérécourt pour les éditions Classiques Garnier.

Sommaire

INTRODUCTION	7
DE « MIS EN SCÈNE » À « MISE EN SCÈNE » : HISTOIRE D'UNE SUBSTANTIVATION (1789-1807)	13
La représentation théâtrale au prisme du politique	15
<i>L'écrasement de l'illusion théâtrale par le référent politique</i>	18
<i>La représentation comme outil d'actualisation du drame</i>	20
La scène au cœur de l'écriture	22
<i>La liberté des théâtres et le droit d'auteur</i>	23
<i>L'auteur : maître du spectacle ?</i>	26
<i>Les politiques s'approprient la scène</i>	29
<i>Le théâtre de l'urgence, ou la création d'un langage scénique innovant</i>	32
Où la « mise en scène » apparaît nommée	33
<i>Le rôle des censeurs</i>	35
<i>Construire, par la scène, un autre monde</i>	37
<i>L'écriture du spectacle : une directive ministérielle</i>	40
LA MISE EN SCÈNE COMME AGENT DE L'ÉCRITURE (1808-1829)	51
Le mélodrame : une grammaire scénique codifiée	55
<i>Une écriture du mouvement</i>	56
<i>Les éléments scéniques, partie prenante de la dramaturgie</i>	60
<i>Une « cure » à accomplir</i>	63
Quand mettre en scène devient un métier	65
<i>Le metteur en scène : un collaborateur</i>	65
<i>L'auteur-metteur en scène</i>	68
<i>La mise en scène : une « écriture » soumise au droit d'auteur ?</i>	70
<i>L'exception Pixierécourt</i>	73
<i>Deux types de mélodrames pour la reconnaissance du droit du metteur en scène</i>	76
<i>L'auteur, le régisseur et la mise en scène</i>	78
Le directeur de la scène : un personnage-clé de la réforme « romantique »	81
<i>Des corps et des images</i>	82
<i>Le réalisme : nouveau principe de l'esthétique mélodramatique</i>	84
<i>Le Panorama-Dramatique, ou la peinture (comme) mise en scène</i>	86
<i>Le décor : support de la réforme « romantique »</i>	90
<i>Le régisseur de la scène : du Boulevard aux théâtres subventionnés</i>	95

LA MISE EN SCÈNE, OU LE BROUILLAGE DES CATÉGORIES GÉNÉRIQUES (1830-1864)	113
La mise en scène selon les « romantiques », ou l'instrument du désordre	117
<i>Un réseau de directeurs et de régisseurs favorables au romantisme</i>	118
<i>Les mouvances d'une dramaturgie comme stratégie de conquête</i>	124
<i>La Société des auteurs dramatiques : un moyen de pression</i>	131
<i>Le romantisme comme esthétique scénique</i>	134
<i>La mise en scène appliquée aux « classiques »</i>	141
Lorsque le discours critique s'empare de la question de la mise en scène	145
<i>La mise en scène romantique, ou la tragédie grecque restaurée</i>	148
<i>La mise en scène comme outil historiographique</i>	155
<i>L'idée et la matière : l'art du poète et celui du metteur en scène</i>	158
LE MATÉRIEL ET L'IMMATÉRIEL (1865-1914)	167
La reconnaissance du metteur en scène comme métier	171
<i>Le metteur en scène : premières tentatives de définition</i>	172
<i>Les coulisses de la création théâtrale</i>	177
<i>Les fonctions du metteur en scène</i>	182
<i>Le metteur en scène : sujet de vifs débats au sein de la critique</i>	188
L'autonomie de la mise en scène, ou l'émergence d'une esthétique plurielle	193
<i>Le législateur face à la question de la mise en scène</i>	194
<i>Le rôle de la SACD</i>	196
<i>Le combat pour la reconnaissance juridique du metteur en scène</i>	198
<i>Les voies possibles d'une réforme théâtrale : l'imbroglia de la critique à propos du naturalisme, du romantisme et du mélodrame</i>	202
<i>Le Théâtre-Libre comme modèle</i>	206
CONCLUSION	219
BIBLIOGRAPHIE	227
INDEX DES NOMS	245
TABLE DES ILLUSTRATIONS	255